

les aspects positifs; qu'il existe une certaine tendance à ne manifester aucun intérêt pour ce qui réussit; qu'il existe, enfin, une tendance à ignorer certains thèmes, certains domaines. Les ingénieurs, par exemple, nous disent très souvent qu'ils ne comprennent pas pourquoi il est si peu question de ce qui se fait dans leur domaine. Ce sont des nouvelles; elles peuvent être très froides, très ennuyeuses, si elles ne sont pas présentées que sous forme de chiffres, mais elles sont sûrement intéressantes à certains égards.

Ainsi, je me souviens que l'homme qui était chargé de la mise au point des satellites canadiens Alouette et Isit m'a déclaré un jour que, plusieurs années auparavant, lui et ses collègues avaient invité les journalistes à assister à un lancement,—à Cap Kennedy—je suppose. Je ne nommerai pas les journalistes concernés. Toujours est-il qu'ils acceptèrent l'invitation. Le lancement allait avoir lieu. Finalement, à la dernière minute, ils annulèrent leur promesse d'assister au lancement d'un satellite Alouette. Je crois que c'était là le premier lancement et qu'il s'agissait là, par conséquent, d'un événement très important. C'était en fait un point culminant de la grande histoire de l'ingénierie et des communications. Ils avaient annulé leur promesse parce que des conflits raciaux s'étaient produits en Alabama et qu'ils avaient décidé de faire un reportage sur ces événements plutôt que sur le lancement. Ils prenaient donc une décision touchant le contenu des nouvelles qui seraient diffusées. Tout le monde est libre de prendre des décisions de cette sorte, mais je crois que tout le monde est libre aussi d'étudier ces tendances, de les commenter et de se demander pourquoi les choses se passent ainsi.

Un ingénieur m'a fait parvenir une lettre très intéressante, un lettre assez longue, dans laquelle, sans protester énergiquement ni critiquer vertement, il déclarait: «On s'intéresse rarement à notre domaine. Nous savons que les questions qui nous intéressent sont difficiles et compliquées, mais pas nécessairement plus compliquées que les questions politiques, et il devrait bien y avoir un moyen de les rendre intéressantes.» Après tout, il faut admettre que les décisions prises par les ingénieurs ont des conséquences énormes sur notre vie dans le monde moderne. J'ai l'impression quelque fois que les décisions prises par les ingénieurs, décisions que le public ne connaît qu'à peine, déterminent notre mode de vie dans une trop grande mesure. Pourtant, nous sommes obligés de nous adapter.

Dans des cas comme celui-là, nous parlons «de thèmes absents dans l'information». On pourrait établir une longue liste de thèmes que les journalistes ne traitent que très rarement ou auxquels ils n'accordent que très peu d'importance. Nous nous intéressons à des situations comme celle-là; nous ne nous y intéressons pas, comme je l'ai déjà dit, en chiens de garde, mais en personnes pour qui l'évolution des organes d'information compte vraiment.

Le sénateur McElman: Je me rends bien compte de la complexité du problème auquel vous et vous collègues devez faire face à l'heure actuelle. D'autre part, j'ai été heureux de vous entendre dire que vous ne mettiez peut-être pas assez l'accent sur la surveillance.

M. Juneau: Je suis d'accord.

Le sénateur McElman: Je ne voudrais pas, moi non plus, que vous deveniez une sorte d'organisme de surveillance; je ne crois pas que ce soit là votre tâche ni votre rôle. Vous avez mentionné des tendances dont les émissions ne tiendraient pas compte de façon générale. A mon avis, nous ne nous préoccupons pas ici des tendances non exprimées, mais bien de celle qui prend une trop grande ampleur dans

les émissions, je pense notamment, aux attaques portées contre les institutions et le système dont nous jouissons.

Je me rends compte qu'il y a des hauts et des bas dans l'opinion et l'intérêt public, mais si la population devait faire preuve d'apathie face à ce qu'elle voit à la télévision et entend à la radio, et s'il faut prétendre qu'elle est effectivement passive, comme certains le croient parce qu'une émission ne provoque aucune réaction, il me semble, qu'en vertu de votre mandat, il est de votre devoir d'exercer une certaine surveillance, surtout lorsque l'unité nationale est menacée. Si, à l'égard d'une série d'émissions qui pourraient être interprétées comme une attaque contre la Confédération, le public, croyant qu'il ne peut vraiment rien faire, adopte une attitude passive, ni le Conseil de la radio-télévision canadienne, ni Radio-Canada, ni les sociétés privées de diffusion ne connaîtront la réaction de la population face à ces émissions, pour la bonne raison que celle-ci ne fera pas connaître son opinion. Dans de tels cas, il conviendrait de mettre sur pied un mécanisme permanent quelconque, afin de combler la lacune. Pour ma part, je serais d'avis, si rien d'autre n'est accompli à cet égard qu'il pourrait être très utile que le Conseil de la radio-télévision canadienne et les autres organismes responsables en matière de diffusion considèrent cette question.

M. Juneau: Votre point de vue est très valable, sénateur. Je crois que je puis dire, cependant, que beaucoup de personnes considèrent que la situation s'est grandement améliorée ces dernières années en ce qui concerne le contenu général des émissions, et que le problème de l'unité nationale et de l'interdépendance des diverses régions du pays fait l'objet d'un plus grand intérêt. Nombre de personnes admettent que cette évolution a eu lieu tant à Radio-Canada que dans le secteur privé.

En ce qui a trait à Radio-Canada, je n'ai entendu aucun commentaire défavorable à l'égard de la chaîne française. Quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir de la programmation de cette chaîne, personne n'a prétendue qu'elle s'était détériorée. En général, on prétend qu'il y a eu une amélioration considérable. J'aime bien la façon dont le président de Radio-Canada décrit la situation. J'ai relu récemment l'explication qu'il en donne.

C'est une question vraiment très difficile. Certains des problèmes que nous étudions ici se retrouvent aussi dans le domaine de la presse écrite. Je sais que certains sénateurs diront que j'ai raison dans une certaine mesure, mais que la situation n'est pas la même et que la société Radio-Canada a été créée à des fins particulières. Ils auraient raison. Mais il ne faudrait oublier non plus que Radio-Canada a été créée comme un organe de presse, d'une certaine manière, et qu'elle ne peut pas s'écarter des règles qui s'appliquent à la presse. C'est le prix qu'il faut payer lorsqu'on crée un organisme comme Radio-Canada. Celui-ci doit se conformer aux règles que doivent suivre les organes d'information en général, et à la loi, cela va de soi.

Fort de ce principe, le président de Radio-Canada s'est dit d'avis que l'attitude de la société d'État a été de se servir des règles de la presse et d'essayer d'obtenir des employés de Radio-Canada qu'il s'agisse du personnel régulier ou des employés occasionnels, un travail hautement professionnel. Les travailleurs honnêtes sont très peu portés à contester lorsqu'on fait appel à leur conscience professionnelle. Certains attachent peu d'importance à la qualité du travail, mais il n'en reste pas moins que c'est là une façon très intéressante d'aborder un problème très difficile, tant dans le cas de Radio-Canada que dans celui